



ARTS, LETTRES, LANGUES

MASTER Musicologie : Musique et Thérapie

Musicologie

 Niveau d'étude
visé
BAC +5 et plus

 ECTS
120 crédits

Présentation

Ce master a pour objectif de former des médiatrices et des médiateurs qui emploient la musique dans des démarches de soins visant au maintien ou au rétablissement de la santé mentale, psychique, émotionnelle, sociale et physique des personnes, sous une autorité médicale. Cette formation repose sur le développement de savoirs théoriques, pratiques et cliniques en psychologie, neuropsychologie, psychopathologie, psychiatrie, et neurologie, dans leur articulation avec les savoirs musicologiques. Elle permet de mettre en dialogue l'expérience pratique des stages avec l'apprentissage de la recherche interdisciplinaire, en assurant un retour réflexif continu.

Objectifs de la formation :

- Former à l'emploi de la musique dans des démarches de soins visant au maintien ou au rétablissement de la santé mentale, psychique, émotionnelle, sociale et physique des personnes, dans le respect des principes fondamentaux de l'éthique du soin, et de l'encadrement réglementaire de la recherche en santé.
- Développer un regard éclairé sur la recherche alliant neurosciences, thérapie et musicologie, et pouvoir mobiliser les savoirs interdisciplinaires dans le cadre de la pratique des soins.
- Développer ses aptitudes relationnelles et son adaptabilité aux cadres des soins et au travail en équipe pluriprofessionnelle.

Savoir-faire et compétences

À l'issue de la formation, les diplômées et les diplômés seront capables :

1. d'expliquer les pathologies psychiques de l'enfant et de l'adulte ;
2. de prodiguer les remédiations requises en médiation thérapeutique musicale active et réceptive, en fonction des diagnostics et des indications thérapeutiques posés par les psychiatres ;
3. de prodiguer les remédiations requises en thérapie fonctionnelle par la musique, en fonction des diagnostics et des indications thérapeutiques posés par le corps médical ;

4. de prodiguer les actes de réhabilitation et de rééducation par la musique, en fonction des diagnostics et des indications thérapeutiques posés par les neurologues ;
5. de respecter strictement les normes éthiques des soins et de la recherche scientifique, de même que l'organisation et l'encadrement réglementaire des systèmes de soins français ;
6. de réaliser des recherches interdisciplinaires pertinentes et validables alliant neurosciences, thérapie et musicologie ;
7. de développer ses aptitudes relationnelles et son adaptabilité au cadre de soin et au travail en équipe pluri-professionnelle.

Insertion professionnelle

À l'issue de la formation, les diplômées et les diplômés pourront intervenir dans des structures privées, publiques, associatives ou libérales.

- Milieu de la santé : centres hospitaliers généraux ou universitaires (maternité, pédiatrie, pédopsychiatrie, unités de la douleur...) et structures spécialisées (IME, MAS, CAA, FAM...).
- Milieu social : institutions à caractère social, structures d'accueil pour bébés, enfants, adolescents, milieu socioculturel.
- Milieu éducatif : institutions de soin en milieu carcéral, milieu humanitaire.

Conditions d'admission

Concours d'entrée comprenant :

- admissibilité sur dossier (CV ; lettre de candidature ; projet professionnel) ;
- admission après entretien par un jury constitué de membres de la faculté des lettres (UFR de Musique et Musicologie) et de la faculté de santé.

Public cible :

- Étudiants
- Professions libérales, salariés

Infos pratiques

Contacts

Contact administratif

Emeline LE BARS

✉ emeline.le_bars@sorbonne-universite.fr

Responsable pédagogique

Iseline PEYRE

✉ Iseline.peyre@sorbonne-universite.fr

Responsable pédagogique

Adrien BOURG

✉ adrien.bourg@sorbonne-universite.fr

Lieu(x)

📍 Centre universitaire Clignancourt - 2, rue Francis de Croisset 75018 Paris

M1musicologie : Musique Et Thérapie

M2 Musicologie : Musique Et Thérapie